

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 29 septembre 2022**

**Rapporteur :  
Madame Marie-Pierre JEAN-  
JACQUES**

**N° 38**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 04/10/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/10/2022 (accusé de réception du 04/10/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Modification des ouvrages de distribution de gaz naturel dans le cadre du programme  
d'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de Quimper**

**Le réaménagement du pôle d'échange multimodal de Quimper remanie profondément les espaces publics et nécessite un réaménagement partiel des réseaux existants de distribution de gaz naturel.**

**Pour cela QBO doit contractualiser avec GRDF, concessionnaire du réseau, une convention de de travaux.**

\*\*\*

Le programme de réaménagement du Pôle d'Échange Multimodal de Quimper nécessite des modifications des ouvrages du réseau de distribution de gaz naturel dont GRDF est concessionnaire, afin de les adapter au projet.

Cela se traduit par la signature d'une convention de travaux de déplacement d'ouvrages de distribution de gaz naturel qui fixe les conditions administratives, techniques et financières ainsi qu'un calendrier prévisionnel de réalisation de ces travaux, dont le coût des prestations s'élève à 35 918, 97 € HT soit 43 102,76 € TTC.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 – d'approuver la convention de travaux proposée par GRDF ;
- 2 - d'autoriser madame la présidente à la signer.